SMSB
Syndicat Mixte des Stations des Bauges

DELIBERATION N° 53-26-C

ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC D'UN ENGIN DE DAMAGE, BUDGET NORDIQUE SGR

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 23 septembre 2026 à 13 heures, le conseil syndical, s'est réuni à Les Déserts sous la présidence de Madame FERRARI Sandra, pour la délibération ci-dessous.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
TITULAIRES			**TITULAIRES**		
BEBERT Thierry	X		BALTHAZARD Pierre-Louis		X
BERTHOMIER Christian		X	BERETTI Renaud		X
DUMAZ Gérard		X	CHAPUIS Nicolas	X	
DUMAZ Régis		X	CROUZEVIALLE Bruno		X
FERRARI Sandra	X		DUBOUCHET - REVOL Karine		X
FLEURY Marc	X		FRUGIER Michel		X
GENNARO Alexandre	X		GRELLIER Jean-Marc		X
GERMAIN Cléo		X	GUIGUE Thibaut		X
GINOLLIN Pascal		X	HUYNH Antoine		X
LEOUTRE Jean-Marc		X	LOISEAU Jean-Claude		X
LHEUREUX PINEAU Marie	X		MONTORO – SADOUX Marie-Pierre		X
MIGUET Vincent		X	PIGNIER Régis		X
PATEY Vincent		X	MOUGNIOTTE Alain		X
REGAIRAZ Damien	X		OGER Noël		X
REPENTIN Thierry		X	ROGNARD Olivier		X
SACONNEY-ABBO Carlotta		X	VAIRYO Nicolas		X
VANIN Gaëtan		X	VIAL Jean-Marc		X
SUPPLEANTS			**SUPPLEANTS**		
CAUSSE Cyrille		X	*DORMARD Carole*		X
FAVETTA Maëlle		X	MINNE Laura		X
PERRACHON Yves		X	VASQUEZ Christian		X

Elus absents Grand Lac	Donne pouvoir à
GRELLIER Jean Marc	FERRARI Sandra
Elus absents Grand Chambéry	**Donne pouvoir à**
REPENTIN Thierry	REGAIRAZ Damien

Périmètres	Titulaires	Suppléants	Présents	Procurations	Votants
Grand Chambéry	17	3	6	1	7
Grand Lac	17	3	1	1	2

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 16 septembre 2026, le conseil syndical, convoqué une nouvelle fois, peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : LHEUREUX PINEAU Marie

ARRIVE LE
01 OCT. 2026
Préfecture de la Savoie

Délibération 53-26-C

En raison de l'évolution des conditions d'enneigement et de la forte utilisation des engins de damage, le domaine nordique de Savoie Grand Revard souhaite renouveler une dameuse.
Un marché public a été lancé en juillet 2026 avec pour date limite de remise des offres le 18 août 2026.
Deux offres ont été réceptionnées :

- PRINOTH : machine d'occasion à 361 500€ HT
- KASSBOHRER : machine d'occasion à 297 000€ HT

Un rapport d'analyse a été effectué sur 3 critères, la technique, le prix, le délai de garantie.
L'entreprise PRINOTH a obtenu une note pondérée de 74,82/100.
L'entreprise KASSBOHRER a obtenu une note pondérée de 85,05/100.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont prononcés à l'unanimité sur l'offre de KASSBHORER.

L'achat se fera au 1er novembre, sans contractualisation d'un emprunt.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution du marché public d'un engin de damage sur le domaine nordique SGR à l'entreprise KASSBHORER pour un montant de 297 000€ HT.

Fait à Les Déserts, le mercredi 23 septembre 2026
Secrétaire de séance : LHEUREUX PINEAU Marie

La Présidente,
Madame FERRARI Sandra

SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES (SAVOIE)

Votants	9	
Ne prend part au vote		
Suffrages exprimés		
Vote **POUR**	9	BEBERT Thierry, FERRARI Sandra, FLEURY Marc, GENNARO Alexandre, LHEUREUX PINEAU Marie, REGAIRAZ Damien, REPENTIN Thierry : absent : pouvoir, CHAPUIS Nicolas, GRELLIER Jean-Marc : absent : pouvoir,
Vote **CONTRE**		
Abstentions		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.